

Le CCCA-BTP signe avec l'État, au travers de la SAS pass Culture, un partenariat pour encourager les apprentis du BTP à diversifier leur pratiques culturelles

Ludovick Lefebvre, président du CCCA-BTP, et Laurence Tison-Vuillaume, présidente de la SAS pass Culture, ont signé le 18 novembre à Paris une convention de partenariat pour développer auprès des apprentis du BTP les accès à la culture et favoriser la mise en place d'actions socio-éducatives d'ouverture culturelle par les établissements de formation aux métiers du BTP.

Développer l'accès à la culture chez les jeunes publics

Le pass Culture est acteur de la politique de l'État en matière de démocratisation culturelle, pour favoriser l'accès de tous les jeunes à la diversité culturelle sur l'ensemble du territoire. Il propose une application géolocalisée

Explicitement dédié à la jeunesse, il est très largement connu, utilisé et apprécié de celle-ci. Depuis sa création, près de cinq millions de jeunes en ont bénéficié et trois millions en sont bénéficiaires actuellement et potentiellement autant de familles, soit plus de 90 % désormais des jeunes de 18 à 20 ans. Plus de 30 000 partenaires culturels proposent aujourd'hui des activités culturelles sur tout le territoire.

Le CCCA-BTP, aux avant-postes de l'ouverture culturelle des apprentis

Depuis la mise en place du pass Culture, le CCCA-BTP a lancé diverses actions d'information pour valoriser auprès des organismes de formation par apprentissage aux métiers du BTP les possibilités qu'il offre aux jeunes et les activités socio-éducatives culturelles qu'il leur permet de réaliser. Les effets ont été immédiats, avec l'organisation d'actions au profit des apprentis, pour développer et diversifier leurs pratiques culturelles.

En ligne avec l'objectif de développement de l'accès et de l'ouverture culturelle au plus grand nombre du pass Culture, un partenariat a été proposé au CCCA-BTP afin de valoriser les actions existantes, de les inscrire dans la durée et de pouvoir communiquer sur l'exemplarité des branches du bâtiment et des travaux publics dans ce domaine.

La convention de partenariat comporte ainsi des engagements relatifs à la valorisation de l'accès à la culture pour les apprentis du secteur du BTP. Elle prévoit des appuis réciproques et la mise en place d'actions conjointes de terrain, pour promouvoir l'accès et la diffusion de la culture dans les organismes de formation du BTP, auprès des divers partenaires, notamment des ambassadeurs et des clubs territoriaux du pass Culture.

Le pass Culture offre également des opportunités pédagogiques et socio-éducatives aux formateurs et aux accompagnateurs des organismes de formation, dont l'ensemble de leurs personnels s'emparent volontiers pour favoriser la citoyenneté et diversifier les pratiques culturelles des apprentis du BTP.

La convention de partenariat, qui mobilise les moyens existants mis en œuvre par les deux partenaires, ne contient aucun élément d'ordre financier.

Le mot de Ludovick Lefebvre, président du CCCA-BTP : « *La culture contribue à l'accomplissement de chacun et en premier lieu des apprentis. C'est une évidence et surtout une conviction, que partage l'ensemble des professionnels de notre secteur. Ils sont de véritables "militants" de l'apprentissage, animés d'une vraie passion pour cette œuvre passionnante de la qualification professionnelle et de l'ouverture culturelle des jeunes. Dans le secteur du BTP, la culture embrasse plusieurs aspects : culture professionnelle et culture métiers bien sûr, mais*

aussi culture littéraire, musicale et plus généralement culture artistique. C'est pourquoi le pass Culture est pour nous un levier formidable pour favoriser l'ouverture et la citoyenneté culturelle chez nos apprentis, qui pourront ainsi s'ouvrir à de nouvelles pratiques culturelles. »

Selon Laurence Tison-Vuillaume, présidente du pass Culture, *« cette convention avec le CCCA-BTP illustre la volonté du pass Culture d'être au service de tous les jeunes, de manière universelle et inclusive, en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs qui les accompagnent dans leur développement, professionnel comme personnel. Dans son immense diversité, dans le ciment de cohésion sociale et d'appréhension commune de l'avenir qu'elle constitue, la culture est aussi ce qui nous rassemble, celle qui permet de donner du sens, de s'engager, d'exercer son esprit critique, et de constituer un collectif plus uni et solidaire. Nous sommes ravis d'avancer ensemble dans cette direction avec le CCCA-BTP. »*

Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics) est une association à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics. Expert de la pédagogie de l'alternance depuis plus de 80 ans et accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP, le CCCA-BTP est un interlocuteur privilégié des organismes de formation du BTP. Grâce à son offre de services, il les accompagne pour leur permettre d'anticiper les évolutions, gagner en attractivité, assurer le développement de leur activité, optimiser leur performance et garantir une haute qualité pédagogique sur l'ensemble des territoires. Le CCCA-BTP fait de l'innovation un marqueur fort de son action. Il soutient les expérimentations et les projets innovants, conçoit les ressources et outils pédagogiques adaptés à la montée en compétences des apprentis, aux nouvelles formes d'apprentissage (réalité virtuelle et augmentée, formation à distance, hybridation des compétences...) et aux besoins des entreprises. Il a créé la 3C.Académie, pour accompagner la montée en compétences des salariés des organismes de formation aux métiers du BTP, quel que soit leur métier. Il a également créé WinLab', éclaireur de tendances, pour imaginer les formations aux métiers du BTP de demain, ainsi que l'Accélérateur pédagogique du BTP, pour partager, tester, expérimenter et déployer les innovations pédagogiques au profit des organismes de formation aux métiers du BTP.

>> ccca-btp.fr | f : 3cabtp | l : 3cabtp | @3cabtp | y : 3cabtp | in : 3cabtp | laconstruction.fr

Service de presse : Patricia Desmerger - Campagne
06 07 47 34 77 • patricia.desmerger@orange.fr
@patdesmerger • in : fr.linkedin.com/in/patdesmerger